

Abbaye de la Cambre : la Communauté française va exproprier la Défense

IXELLES André Flahaut veut regrouper les antennes de l'École supérieure des arts

► La Communauté française, soutenue par Ixelles et la Ville, souhaite racheter le site appartenant au fédéral.

► Le ministre Didier Reynders est ouvert à l'idée.

Alors que l'Institut géographique national, un parastatal sous tutelle du ministère de la Défense, est prié de faire son paquetage pour s'en aller prendre ses quartiers à l'École royale militaire fin 2019 (Cinquantenaire), tous les regards se tournent aujourd'hui vers l'abbaye de la Cambre bientôt désertée par l'IGN.

« Il est impensable de céder ou de vendre un tel joyau de notre patrimoine sans concertation avec la Région, les communes ou d'autres institutions publiques », disait ainsi le député fédéral écolo Gilles Vanden Burre lors d'une interpellation à la Chambre, en septembre dernier. « C'est fondamental », poursuivait-il en soulignant l'importance de contrer toute velléité de spéculation immobilière sur le site.

Alors aux commandes de la Défense (il a depuis été remplacé par Didier Reynders, MR), le ministre Steven Vandeput (NVA) confirmait les intentions du fédéral de revendre la partie du domaine qui lui appartient sachant que « la Défense est propriétaire d'environ deux tiers du terrain de l'abbaye de la Cambre ».

Les autres détenteurs étant la Région bruxelloise pour le parc et la Communauté française en ce qui concerne l'École nationale supérieure des arts visuels de la

Cambre. « L'église qui se trouve dans la partie de la Défense est donnée en concession à la fabrique d'église. » Et le ministre de conclure sa réponse en expliquant que la Défense avait demandé une estimation de la valeur du bien. « Nous sommes au courant de certains candidats. La Communauté française, entre autres, se montre intéressée. »

Ce que cette dernière confirme haut et fort par la voix d'André Flahaut (PS), le ministre du Budget: « Lorsque j'ai appris que l'IGN allait déménager vers l'École militaire, j'ai fait le constat qu'aujourd'hui, l'École supérieure de la Cambre, déjà présente sur le site de l'abbaye, occupe également un immeuble avenue Roosevelt qui est la maison d'origine de l'école, mais aussi un autre immeuble, dont nous sommes propriétaires, avenue Louise, qui dispose d'une surface de plus de 8.000 m².

L'idée serait donc de dire qu'on pourrait le vendre pour rapatrier tout le monde sur le site de l'abbaye. Regrouper l'École pour lui permettre de travailler dans des conditions plus appropriées relève du bon sens. »

Reste à convaincre le vendeur, sachant qu'un promoteur privé pourrait lui aussi saliver à l'idée de s'emparer de cet écrin de haute valeur géographique et patrimoniale. Et pour emporter la mise, André Flahaut dispose d'un atout dont il compte bien se servir. « Lorsque j'étais ministre de la Défense et que des quartiers militaires se libéraient, je me

« Nous avons signifié notre intention d'utiliser la procédure d'expropriation » A FLAHAUT

tournais prioritairement vers les communautés locales pour voir si elles étaient intéressées par la

reprise du lieu. Si c'était le cas, je leur proposais de m'exproprier pour cause d'utilité publique afin de garantir que les locaux ne restent pas inoccupés, au risque d'être squattés. » Une procédure qui permet par ailleurs

de réserver les lieux à une affectation à caractère public (comme de l'enseignement). Ce scénario a notamment été réalisé du côté de Saive. « Le site a été repris par la commune qui en a fait du logement, des centres d'entreprise et des équipements collectifs. »

C'est ce même procédé qui vient d'être lancé pour l'abbaye de la Cambre. « Il y a quelques mois, un courrier a été envoyé au ministre de la Défense de l'époque pour manifester notre intérêt. » Plus récemment, en décembre dernier, le gouvernement de la Communauté française a envoyé une nouvelle missive, adressée à Didier Reynders, celle-là, « pour signaler notre intention d'utiliser, pour le site de l'abbaye de la Cambre, la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ».

De quoi, espère le socialiste, couper l'herbe sous le pied de la concurrence (puisque, a priori, cela permet d'éviter que le bien soit mis sur le marché). C'est qu'à bonne source, il semblerait qu'un candidat se soit montré intéressé par la construction d'une résidence de haut standing. « Quoi qu'il en soit, il y avait urgence à confirmer notre intérêt et nous faire entendre, ce qui est sans doute plus simple aujourd'hui avec un ministre francophone comme Didier Reynders. »

Des contacts ont par ailleurs été pris il y a quelques jours avec les deux communes concernées. « Qui m'appuient dans cette démarche, tout comme la Région bruxelloise qui nous invite à tra-

vailer avec le pôle culturel Flagey pour développer des projets culturellement intéressants. » Pour réussir, il faudra toutefois s'entendre sur le montant de la transaction. Le nerf de la guerre. « Nous avons une estimation qui évaluait à 7,5 millions d'euros ce que nous devrions payer à la Défense; mais cette estimation est ancienne et, entre-temps, la Défense a fait refaire le calcul pour arriver à une somme tournant autour des 14 millions. Il faut donc négocier. »

Arguments à l'appui. « Ixelles et la Ville vont informer le ministre de la Défense pour lui signifier que, pour elles, il est hors de question que l'on fasse de la promotion immobilière sur ce site. Du coup, le bien n'a plus la même valeur. »

Du côté des communes, on confirme être sur la même longueur d'ondes que la Communauté française. « C'est clair, il s'agit là d'un des joyaux de la commune, indique le bourgmestre de la Ville, Philippe Close (PS). Nous avons une vraie opportunité de créer un campus dédié à l'art et au stylisme et il n'est pas question de la rater pour des visées immobilières. »

Du côté des communes, on confirme être sur la même longueur d'ondes que la Communauté française. « C'est clair, il s'agit là d'un des joyaux de la commune, indique le bourgmestre de la Ville, Philippe Close (PS). Nous avons une vraie opportunité de créer un campus dédié à l'art et au stylisme et il n'est pas question de la rater pour des visées immobilières. »

Patrice Leprince

RÉACTION**Didier Reynders : une désaffectation avant l'expropriation**

Ce mercredi, le ministre en charge de la Défense était justement interpellé par le député fédéral Gautier Calomne (MR). Rappelant l'intention annoncée par le gouvernement de la Communauté française de racheter le bâtiment de l'IGN dans le cadre d'une procédure d'expropriation à l'amiable, le député a demandé à Didier Reynders de faire le point sur l'avancée du processus.

Dans sa réponse, le ministre fédéral a confirmé la requête. « *La Fédération Wallonie-Bruxelles nous a confirmé fin décembre 2018 son souhait d'acquérir les biens immeubles propriétés de l'Etat sur le site de la Cambre par une procédure d'expropriation pour cause d'utilité*

publique », a entamé Didier Reynders en expliquant que la procédure poursuit actuellement son cours. « *Dès que le dossier de désaffectation aura été établi par la Défense, le site sera transféré au Comité d'acquisition fédéral et pourra dès lors faire l'objet d'une expropriation* », a encore ajouté le ministre en charge de la Défense. Entre-temps, conclut le libéral, « *des informations ont été échangées entre la Défense, le Comité d'acquisition fédéral et la Fédération concernant la procédure à suivre, les initiatives à prendre et le montant de la transaction* ». Didier Reynders a encore ajouté qu'il n'avait aucune difficulté à envisager dans ce dossier une concertation avec les autorités communales de la Ville de Bruxelles et d'Ixelles.

P.L.E